

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 26 (1999)
Heft: 2

Rubrik: Info SSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

effet, un renforcement de la coopération avec les institutions suisses à l'étranger (chambres de commerce, écoles suisses, clubs suisses). Pour renforcer les relations des Suisses de l'étranger avec leur patrie, l'OSE juge nécessaire de faciliter l'exercice des droits politiques, notamment en supprimant l'obligation de renouveler périodiquement l'inscription sur les registres électoraux. Elle appelle de ses vœux un accroissement des contacts entre les institutions suisses à l'étranger et les partis politiques suisses. L'OSE souhaite une participation régulière de com-

(nous ne pouvons malheureusement pas accepter de chèques personnels).



Suisse

77^e Congrès des Suisses de l'étranger à Lausanne

patriotes de l'étranger au processus de décision dans les partis.

Oui à la nouvelle Constitution fédérale

Le président de l'OSE s'est dit satisfait de la teneur de l'article sur les Suisses de l'étranger du projet de nouvelle Constitution fédérale mis en votation le 18 avril. Georg Stucky est en particulier sensible au fait que le domaine des assurances sociales y est mentionné explicitement. Pour lui, cette nouvelle Constitution est une preuve de la capacité de réforme de la Confédération: «la nouvelle Constitution ne constitue pas un bouleversement des règles fondamentales de notre Etat, mais une remise à jour pragmatique d'une Constitution qui faisait date.»

S'agissant des accords bilatéraux sectoriels, le président de l'OSE n'a pas caché qu'il était satisfait de l'entente survenue entre la Suisse et l'Union européenne. L'accord sur la libre circulation des personnes a une importance centrale pour la Cinquième Suisse – 2/3 des Suisses de l'étranger vivent dans les pays de l'Union européenne – car il apporte à nos compatriotes, après une période transitoire, l'égalité de traitement avec les citoyens de l'Union européenne.

LS



(PHOTO LT J. STRAESSLE)

L'aboutissement des négociations bilatérales a également des retombées sur les activités de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). Ces sept accords sectoriels, dont il faut souligner la qualité et qui marquent le début de nouvelles relations avec l'Europe, et les nouvelles perspectives en matière d'intégration justifient

l'organisation d'un large débat au 77^e Congrès des Suisses de l'étranger.

Ce dernier, qui se déroule du 6 au 8 août à Lausanne, est davantage qu'un séminaire sur le thème «la Suisse et l'Europe». A côté de l'échange d'idées et d'opinions, les participants ont également la possibilité d'assister à un évé-

ment culturel exceptionnel, puisque des billets pour la Fête des Vignerons leur sont proposés en option.

LS

Camps d'été organisés par le service des jeunes

Comme chaque année, le service des jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger organise des camps d'été pour les jeunes Suisses âgés de 15 à 25 ans du monde entier. Après l'enrichissante expérience de l'année dernière, la sympathique ville de Baden est, une fois de plus, notre hôte. Les dates:

11.7-24.7.1999

25.7- 7.8.1999

Le délai d'inscription est fixé au 15.6.1999. Le prix s'élève à SFr 750.- par personne.

Vous pouvez obtenir les informations détaillées au *Secrétariat des Suisses de l'étranger*

Alpenstrasse 26
CH-3000 Berne 16
tél.: +41 31 351 61 00
fax: +41 31 351 61 50
e-mail: post_aso@aso.ch

Inscription au 77^e Congrès des Suisses de l'étranger

Les personnes souhaitant participer cette année au Congrès des Suisses de l'étranger peuvent commander la documentation au Secrétariat des Suisses de l'étranger.

Documentation pour le 77^e Congrès des Suisses de l'étranger à Lausanne (du 6 au 8 août 1999):

☐ allemand ☐ français

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

NP/lieu: _____

Pays: _____

Téléphone: _____

Fax: _____

Talon à renvoyer jusqu'à fin mai 1999 au Secrétariat des Suisses de l'étranger, organisation du congrès, case postale, CH-3000 Berne 16.